



VOL. I

SEMAINE DU 12 MARS 2007

N°7

Prix littéraire des collégiens

Les étudiants du CRLA participent en grand nombre

ÉMILIE ST-GELAIS

Le Prix littéraire des collégiens (PLC) est un hommage décerné à un auteur de la littérature québécoise qui a su, à travers son œuvre, nous transmettre une ouverture d'esprit authentique et

un nouveau regard social. Pour être en mesure de choisir un gagnant, il nous faut rassembler un jury formé d'étudiants qui auront pour mission de lire attentivement chaque livre sélectionné. C'est plus de 700 jeunes

qui participent à ce projet à travers le Québec, dont une trentaine au Cégep régional de Lanaudière à L'Assomption. Chez nous, le PLC s'inscrit dans le cadre d'une activité entièrement volontaire.

VOIR PLC – PAGE 5

Planant et explosif, Dumas est de retour sur scène

JOANIE BEGIN-MORIN

Dans son nouveau spectacle Fixer le temps, Dumas livre une performance à la fois endiablée et intime sur les planches du Québec. Impossible de rester indifférent à cette prestation explosive.

Avec sa tournée *Fixer le temps* amorcée peu de temps après la sortie de l'album du même nom, Dumas laisse tomber les claviers pour enflammer les scènes dans un contexte plus rock que jamais. Maintenant plus confiant et assuré, on sent dans ce nouveau spectacle son expérience gagnée grâce à sa tournée pour l'album *Le cours des jours* car il nous offre du matériel bien différent et beaucoup plus explosif. Ce jeudi 1^{er} mars, l'auteur-compositeur-interprète a visité les planches de la salle Desjardins du Théâtre du Vieux Terrebonne.

VOIR ARTS ET SPECTACLES – PAGE 9

Le capitalisme au service de l'environnement

PHILIPPE JOLY

Longtemps considérés comme des questions politiques incompatibles, l'environnement et l'économie semblent maintenant conciliables dans les nouvelles procédures incluses dans le protocole de Kyoto. Ce dernier prévoit notamment la création d'un marché international d'échange d'émission de gaz à effet de serre (GES). Ce marché climatique, ou

bourse du carbone, met à profit la force de la loi de l'offre et de la demande au profit de la lutte aux changements climatiques. Le Canada emboîtera-t-il le pas des États-Unis et de l'Australie, mais surtout de l'Union européenne, qui profitent efficacement de cette structure économique dynamique?

Qu'est-ce qu'un marché climatique?

La mise en place d'un marché climatique est intimement liée à l'établissement de quotas d'émission de GES. En effet, il est essentiel qu'une autorité nationale ou multinationale (comme l'Union européenne par exemple) établisse clairement des objectifs de réduction des émissions polluantes. Elle fixe alors pour chaque secteur d'activité concerné un seuil de pollution, ou quota, à atteindre dans un temps donné.

VOIR ENVIRONNEMENT – PAGE 6



Photo : Jean-François Bérubé

SCOLAIRE

Une COOP bâtie par et pour ses membres

MARIE LAROCHE
Vice-présidente de la COOP

Vous y allez par habitude sans trop vous poser de questions? Cependant, en matière de magasinage scolaire, les dépenses peuvent s'avérer élevées et le concept de COOP prend alors tout son sens. En effet, votre coopérative est toujours là pour vous et s'adapte à vos besoins; elle le fait au début de chaque session, par exemple, en ce qui a trait aux heures d'ouverture. Toutefois, quel est le but de COOP? À quoi sert-elle? Il est primordial de savoir d'abord comment fonctionne une COOP pour ensuite déterminer son but.

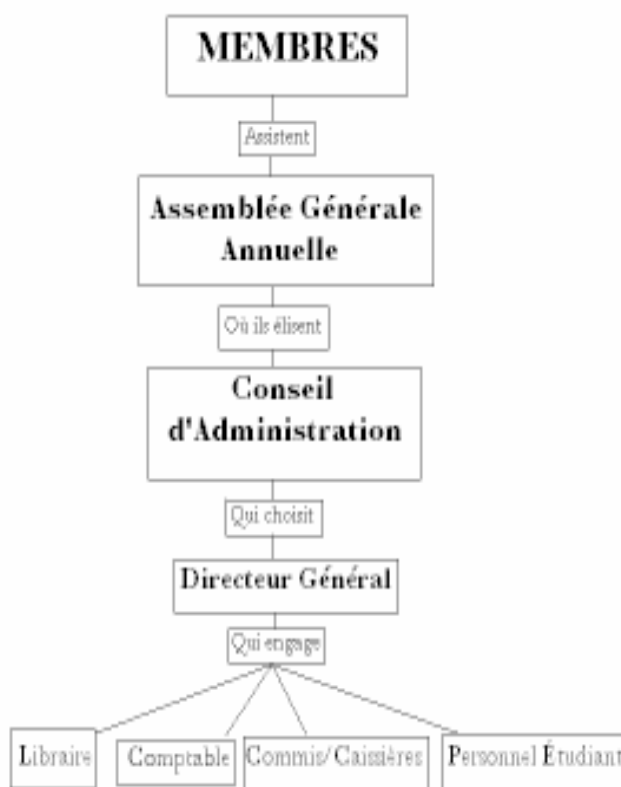
Si vous l'aviez oublié encore une fois, une *coopérative* est d'abord et avant tout un groupe de

personnes qui s'unite dans le but d'offrir le plus d'avantages possible à ses membres. Ainsi, la petite carte plastifiée que les caissières vous demandent de sortir lors de vos achats nous indique si vous êtes membres de la COOP. Ce titre vous donne droit à tous les avantages et les rabais que la COOP planifie dans votre intérêt. Pourquoi agit-elle dans votre intérêt? Parce que ce sont les membres, c'est-à-dire vous chers lecteurs et lectrices, qui décidez, lors de l'assemblée générale annuelle, quelles personnes occuperont les postes de direction.



En effet, tous les membres peuvent et ont même un certain devoir d'assister à l'assemblée générale annuelle pour choisir, lors de cette réunion, lesquels d'entre eux feront partie du conseil d'administration. Cela est votre devoir en quelque sorte, car si vous voulez de bons services à bon prix, vous devez d'abord élire les personnes que vous jugez les plus aptes à vous représenter. Par la suite, ce sont les membres du conseil d'administration qui choisissent un directeur général pour assurer une bonne gestion. Par conséquent, étant donné que ce sont les membres de la coopérative qui déterminent leur directeur, ils le choisissent dans leur intérêt, c'est-à-dire dans le but d'avoir les meilleurs prix possible. Ainsi, comme vous pouvez le constater avec l'organigramme suivant, toutes les décisions découlent de vous chers membres. De plus, le conseil d'administration tient des réunions à chaque mois afin de s'assurer du bon travail du directeur et des employés dans l'intérêt des membres et de la COOP elle-même. Les membres du conseil prennent connaissance des états financiers, s'informent des demandes de subventions soumises et s'occupent d'autres aspects de votre COOP.

En effet, tous les membres peuvent et ont même un certain devoir d'assister à l'assemblée générale annuelle pour choisir, lors de cette réunion, lesquels d'entre eux feront partie du conseil d'administration. Cela est votre devoir en



NUTRITION

Quoi tirer du nouveau *Guide alimentaire canadien* ?

CLAUDIE LAVOIE-GAGNON

Lancé en février 2007, *Bien manger avec le Guide alimentaire canadien* est la nouvelle référence pour l'alimentation des Canadiens et Canadiennes. Il remplace son plus récent homologue, datant de 1992, et tient compte des nouvelles percées scientifiques dans le domaine de la nutrition. Selon le ministre de la Santé, Tony Clement, il serait plus facile à comprendre et plus détaillé que son prédécesseur. Ce guide poursuit l'objectif d'enseigner aux Canadiens l'importance d'une saine alimentation. En fait, il tente de combler les besoins en vitamines, minéraux et autres éléments nutritifs, de réduire les risques d'obésité, de diabète de type 2, de maladies du cœur, de certains cancers et d'ostéoporose et de permettre l'atteinte d'un niveau de santé globale et de bien-être. Plus de 7 000 spécialistes de la santé et de la nutrition ont collaboré à l'élaboration de cet outil de référence durant plusieurs années.

Historique du *Guide alimentaire canadien*

Le premier Guide alimentaire a été présenté en juillet 1942 sous l'appellation : *Règles alimentaires officielles au Canada* et visait à prévenir les carences nutritionnelles et à améliorer la santé globale de la population malgré le rationnement en temps de guerre. Plusieurs éditions ont ensuite suivi, bien différentes, mais conservant toujours le même objectif de base, promouvoir une saine alimentation chez les Canadiens. Après les rapports d'impôts, il s'agit de la deuxième publication gouvernementale en importance au pays.

Son utilité

Fondé sur des analyses scientifiques très poussées, le Guide alimentaire joue un rôle éducatif en matière de nutrition, de consommation, de production alimentaire et de besoins nutritionnels. Il désire avant tout combattre l'obésité, fléau qui ne cesse de se propager ces dernières années. Il tient également compte de la diversité culturelle des Canadiens en introduisant plusieurs produits exotiques comme la tortilla, la goyave ou le feta.

Donc, qu'avons-nous besoin chaque jour ?

Pour la première fois dans l'histoire des guides alimentaires, les portions recommandées tiennent compte de l'âge et du sexe des individus, ce qui est beaucoup plus réaliste. Voici donc un tableau résumant les portions quotidiennes nécessaires dans chacun des quatre groupes alimentaires, demeurés inchangés.



Portions quotidiennes nécessaires dans chacun des quatre groupes alimentaires

	Enfants			Adolescents		Adultes			
	2-3	4-8	9-13	14-18		19-50		51 et +	
	Filles et garçons			Filles	Garçons	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Fruits et légumes	4	5	6	7	8	7-8	8-10	7	7
Produits céréaliers	3	4	6	6	7	6-7	8	6	7
Lait et substituts	2	2	3-4	3-4	3-4	2	2	3	3
Viandes et substituts	1	1	1-2	2	3	2	3	2	3

Source : Santé Canada : http://www.hc-sc.gc.ca/fn-an/food-guide-aliment/index_f.html

De plus, le *Guide alimentaire canadien* propose diverses suggestions simples pouvant aider les Canadiens à mieux choisir les aliments à consommer. Par exemple, il privilégie les fruits et les légumes foncés (verts ou orangés), de même que les produits laitiers (cette catégorie inclut désormais les produits à base de soya) faibles en matières grasses. Il suggère également de consommer davantage de grains entiers, de légumineuses et de poisson. Également, les lipides que l'on consomme devraient être insaturés (huile de canola, maïs, lin, etc.) et le beurre et le shortening seraient à éviter. Dans le cas des boissons, l'eau est fortement favorisée au détriment des boissons gazeuses, punches, de la caféine et de l'alcool qui ne devraient être consommés qu'à l'occasion. Bref, le guide préconise la variété dans les quatre groupes.

Que représente une portion ?

Une portion est un indice de référence pour mieux comprendre les quantités nécessaires dans chaque groupe alimentaire quotidiennement. Cela peut se rapprocher de ce que l'on mange dans certains cas, une pomme par exemple. Toutefois, lorsqu'il s'agit d'aliments dont la quantité est plus difficile à calculer, le Guide propose des portions préalablement définies. Par exemple : ½ tasse de légumes, de fruits ou de jus, 1 tasse de lait ou 75 g de viande, volaille ou poisson.

Bien manger et bouger !

Pour la première fois, le Guide inclut une section traitant de l'importance de l'activité physique. Il recommande de 30 à 60 minutes d'exercice d'intensité modérée chaque jour pour les adultes, alors qu'il en recommande jusqu'à 90 chez les enfants, le tout étant cumulable en tranches de 10 minutes. L'activité physique, combinée avec une saine alimentation contribue à réduire les risques de souffrir de plusieurs maladies, mais apporte également une meilleure santé globale, un poids santé, une meilleure apparence, un regain d'énergie.

Il faut par ailleurs limiter la consommation d'aliments riches en calories, lipides, sucres et sels. Le Guide suggère en ce sens plusieurs produits de remplacement.

Des critiques

Somme toute bien accueilli par la communauté scientifique, certains reproches ont tout de même été faits à l'égard du Guide. Le Dr. Yoni Freedhoff de l'Institut Bariatric Medical d'Ottawa affirme que les menus proposés sont trop riches en calories puisqu'ils se basent sur des données datant de 1997 alors que de nouveaux résultats sont apparus depuis. Il reproche aussi la réduction du nombre de portions de fruits et de légumes qui sera de 4 à 9 au lieu de 5 à 10 depuis 1992. De plus, certains ont déploré le fait que l'on ne parle pas suffisamment des acides gras Oméga-3 et de leurs avantages.

Sachez qu'il est possible de se procurer gratuitement la nouvelle version du Guide en se rendant sur le site de Santé Canada, dans l'onglet *Guide alimentaire canadien*.

PRIX LITTÉRAIRE DES COLLÉGIENS

Les étudiants du CRLA participent en grand nombre

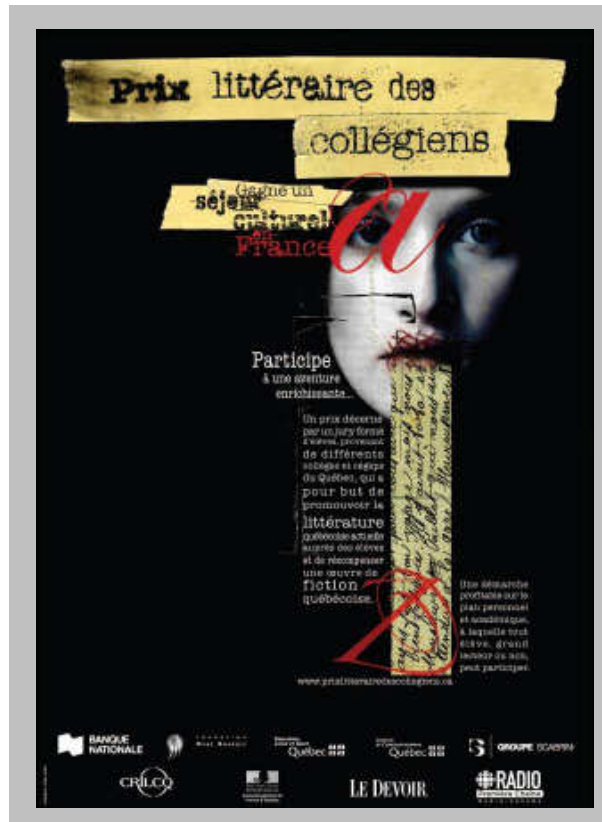
—SUITE DE LA UNE—

ÉMILIE ST-GELAIS

Membre du jury du Prix littéraire des collégiens

À la suite de chaque lecture, soit à toutes les deux semaines de la fin janvier à la fin mars, nous nous rassemblerons pour discuter d'un roman. À la fin de toutes nos rencontres, nous devons parvenir à un consensus éclairé afin de déterminer un gagnant parmi les cinq livres en lice : *Alia* de Mélikah Abdelmoumen, *Votre appel est important* de Normand de Bellefeuille, *Parents et amis y sont invités à y assister* d'Hervé Bouchard, *La traduction est une histoire d'amour* de Jacques Poulin et *Hadassa* de Myriam Beaudoin.

Mi-avril, lors d'un congrès qui se tiendra à Québec dans le cadre du Salon du livre, l'étudiant ou l'étudiante représentant chacun des quarante cégeps participants ira débattre pour défendre son choix afin d'élire le grand auteur gagnant. Celui-ci obtiendra une bourse de 5000 \$ et un séjour de deux mois à la maison de Chateaubriand à Châtenay-Malabry en France pour perfectionner son écriture afin de continuer de réaliser de splendides chefs-d'œuvre et du fait même, de perpétuer la



Affiche officielle du PLC
Graphisme : Didier Codère Lortie

culture et les valeurs de la société québécoise.

Nous sommes plusieurs étudiants à nous investir dans ce magnifique projet qui nous permet de découvrir de nouveaux auteurs québécois. Vous êtes tous cordialement invités à visiter notre site Internet créé et alimenté par des étudiants d'ici. Il pourra

répondre à vos questions et vous renseigner au sujet des auteurs, des romans et du prix tant convoité. Alors, nous vous invitons à explorer notre site au www.collanaud.qc.ca. Sélectionnez *L'Assomption* et, ensuite, l'onglet *Ressources liées à la vie étudiante* et enfin, le lien *Prix littéraire des collégiens Édition 2007*. Surtout, n'hésitez pas à nous faire part de vos encouragements, de vos commentaires de lecture et de vos suggestions dans notre forum d'échange.

Si vous avez envie de lire un (ou plusieurs !) des livres en lice pour discuter avec nous, sachez qu'ils sont tous disponibles à la COOP. Visitez aussi notre superbe présentation des œuvres dans la vitrine de la bibliothèque.

En terminant, nous tenons à remercier la COOP et l'Association étudiante du cégep, ainsi que les librairies Mosaique et Raffin qui nous ont offert gratuitement des exemplaires des romans en lice. Merci d'encourager la lecture auprès des jeunes de la région.

 ENVIRONNEMENT

Le capitalisme au service de l'environnement

– SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE –

PHILIPPE JOLY

Un organisme membre du marché climatique qui surpasse les objectifs de réduction des GES fixés et n'utilise pas entièrement son quota (atteint un seuil de pollution inférieure à la limite prescrite) peut alors revendre à la bourse du carbone son excédent de CO₂ non utilisé et ainsi être récompensé en argent sonnante pour sa performance environnementale supérieure aux attentes. En revanche, un organisme qui n'atteint pas les objectifs fixés et dépasserait son quota d'émission devra donc « acheter les tonnes de CO₂ » excédentaires nécessaires à ses activités; il acquiert, à un juste prix, de nouveaux « droits de polluer ».

Exemple

Année 0

100 tonnes d'émissions disponibles sur le marché des émissions

Compagnie A émet 50 tonnes de CO₂, pour un quota de 50 tonnes

Compagnie B émet 50 tonnes de CO₂, pour un quota de 50 tonnes

Année 1

90 tonnes disponibles sur le marché des émissions

Compagnie A émet 40 tonnes de CO₂, pour un quota de 45 tonnes

Compagnie B émet 50 tonnes de CO₂, pour un quota de 45 tonnes

La compagnie B doit acheter à la compagnie A une réduction d'émission d'une tonne pour respecter son quota. La compagnie A est récompensée pour ses réductions substantielles.

Inspiré de « Bourse du carbone » dans Wikipédia (diffusé sous licence de documentation libre GNU)



Chicago Climate Exchange
(www.chicagoclimatex.com/)

Le prix de « la tonne de CO₂ » à la bourse du carbone suit alors la loi de l'offre et de la demande tout comme le ferait n'importe quelle action dans un marché conventionnel. L'imposition d'objectifs ambitieux et renouvelés est donc une façon efficace de maintenir la demande élevée en CO₂ et d'en assurer le prix fort à la tonne afin d'inciter efficacement les organismes membres du marché à améliorer leurs performances écologiques. Ainsi, contrairement à certaines mesures purement punitives telles la taxation des grands pollueurs, le marché climatique permet aussi d'encourager les bons comportements. En vertu de Kyoto, les gouvernements (villes et États), les entreprises, les courtiers et certains fonds d'investissement spécialisés peuvent être acheteurs à la bourse du carbone.



L'expérience américaine et européenne

En 2001, naissait le Chicago climate exchange (CCX), la première bourse au monde gérant l'échange de crédits d'émission de GES. Cette dernière demeure cependant sur une base volontaire puisque les États-Unis, qui se sont retirés du protocole de Kyoto, n'ont toujours pas adopté d'objectifs nationaux de réduction des émissions de GES; notons cependant que la situation est appelée à changer avec l'arrivée des démocrates, favorables à une lutte plus soutenue aux changements climatiques, à la tête du Congrès et du Sénat. Entre temps, le CCX doit se battre pour convaincre de nouveaux organismes de se joindre aux membres de la bourse, mais déjà les résultats sont remarquables. La bourse regroupe de multiples entreprises, de Ford à Motorola en passant par Abitibi-Consolidated, plusieurs villes dont Chicago et Portland, de nombreuses universités et un État: le Nouveau-Mexique. Le nombre de membres a presque doublé en un an. Les bénéfices environnementaux sont tout aussi notables. En effet, pour la phase 1 du projet (en 2006), le CCX avait fixé à ses membres une réduction des émissions de

GES de 4% par rapport à la moyenne de 1998 à 2001. La réduction a finalement été de 14%! La phase 2 qui prévoyait une réduction de 10% des émissions de GES avant 2010 pourrait donc vraisemblablement être revue à la hausse.

Ailleurs aux États-Unis, on observe la même tendance. En Californie, on s'apprête à rendre opérationnel un marché du carbone, obligatoire cette fois, accompagné d'objectifs de réduction des émissions de GES. D'autres États comme le Delaware, le Maine, le Vermont, le New Hampshire, New York et le New Jersey seraient prêts à emboîter le pas. Il faut rappeler que les États-Unis ont déjà fait l'expérience d'une « bourse environnementale ». En 1990, l'administration américaine avait décidé, suite à un accord avec le Canada dirigé par Brian Mulroney, de réduire substantiellement les émissions de SO₂ (gaz sulfurique) responsables des pluies acides afin de contrer ce phénomène qui ravageait les territoires canadiens et américains. Afin d'y parvenir, une bourse, très semblable à celle prévue par Kyoto, contrôlant les rejets de ce gaz a été mise en place avec succès.

L'Union européenne, quant à elle, a réussi l'exploit de regrouper sous un même marché de crédits d'émission de GES ses 27 États membres. L'organisme EU ETS est responsable des échanges entre les forces impliquées. L'Europe qui s'était fixé l'objectif ambitieux dans le protocole de Kyoto de réduire de 8% ses émissions des GES sous le seuil de référence de l'année 1990 est en voie de le dépasser et le marché climatique européen, opérationnel depuis 2005, a certainement contribué à cette réussite. La bourse du carbone européenne a d'ailleurs peut-être été victime de son succès. Le prix de la tonne de CO₂ n'a pas cessé de chuter depuis les derniers mois et s'est effondré à 1,30 euro en février dernier. La raison est que les pays européens affichent des émissions de GES inférieures aux attentes, donc inférieures aux quotas prescrits, ce qui amène l'offre à la hausse et le prix de la tonne de CO₂ à la baisse. Afin de stabiliser à un niveau acceptable le prix des crédits d'émission, il faudra donc vraisemblablement présenter des cibles de réduction de la pollution supérieures. Les membres de l'Union européenne se sont justement entendus vendredi dernier sur des réductions de 20% des émissions de GES par rapport à l'année repère de 1990 d'ici 2020.

Une bourse du carbone au Canada?

Voilà longtemps que la Bourse de Montréal se prépare à accueillir un marché climatique au Canada. Déjà, en décembre 2005, à la Conférence des Nations unies sur les changements climatiques qui se tenait dans la métropole québécoise, la Bourse de Montréal achevait les préparatifs nécessaires à la gestion des échanges de crédits d'émission de GES et en juillet 2006, elle concluait une entente de partenariat avec la Bourse climatique de Chicago (CCX) : le Marché climatique de Montréal (MCeX) était né. ⇨

Bien que tous les mécanismes soient en place pour enclencher le marché climatique dans l'institution québécoise, la réponse fédérale tarde à se faire entendre. En effet, le gouvernement conservateur, depuis l'accession au pouvoir de Stephen Harper, est resté vague sur ses intentions d'utiliser une bourse du carbone à l'échelle canadienne. Le ministre de l'Environnement, John Baird, ne semble pas considérer cette question comme prioritaire et serait même favorable à l'établissement d'un marché, non pas basé sur des cibles de réduction des émissions de CO₂ en valeur absolue, mais sur un partage de crédits dont les cibles seraient calculées en fonction de l'intensité des émissions de GES des membres (l'intensité correspond à la quantité de CO₂ par « unité de production »). Or, cette mesure, en accord avec le controversé Plan vert du gouvernement, complique énormément la comptabilité inhérente à la vente et à l'achat de droits d'émission en plus de réduire substantiellement la capacité de la bourse du carbone à améliorer le rendement environnemental des organismes membres. De plus, le ministre s'est aussi dit défavorable à l'établissement d'un marché climatique qui aurait des liens avec d'autres marchés du même type dans le monde comme la Bourse de Chicago par exemple.

L'idée de mettre en place une bourse du carbone basé sur un échange de crédits d'émission en quantité absolue fait pourtant consensus chez les trois partis d'opposition à la Chambre des communes, les groupes écologistes et bon nombre d'entreprises. La Bourse de Toronto (TSX) – qui espère aussi gérer le marché climatique, mais accuse du retard par rapport à la Bourse de Montréal – s'est aussi affirmée en faveur d'un tel projet. Dans un plaidoyer de 10 pages envoyé au ministre de l'Environnement, Richard Nesbitt, président du Groupe TSX, conteste les propositions de John Baird qui visent vraisemblablement à épargner l'industrie pétrolière des investissements nécessaires à la lutte aux changements climatiques. Il considère que la position actuelle du Canada nuit à sa crédibilité sur la scène internationale et retarde son inclusion efficace dans ces nouveaux marchés en création. « Le mécanisme de marché est la clé pour réussir à atteindre les objectifs environnementaux qui visent les cibles de réduction, puisque ce sont



les forces du marché qui assignent un prix aux efforts de réduction » écrit Richard Nesbitt (cité par Alec Castonguay dans *Le Devoir*, 20 février 2007).

Le TSX a amorcé depuis quelques mois des démarches pour devenir une bourse du carbone dans un éventuel plan de réduction des émissions de GES au Canada. La Bourse de Toronto, la plus grande bourse de ressources au monde, suggère que ses clients sont mieux placés pour profiter de l'échange de crédits d'émission. Cependant, la Bourse de Montréal détient une longueur d'avance en la matière et cette dernière demeure le choix le plus logique pour gérer le marché climatique. Interrogé sur la « bataille des bourses », le porte-parole de la Bourse de Montréal a plutôt amené l'idée que les deux institutions puissent être complémentaires. La Bourse de Montréal, qui s'occupe de l'échange de produits dérivés, serait davantage appelée à encadrer de la gestion de risques (l'essentiel des échanges), « les entreprises achètent et vendent des crédits qu'elles gardent dans leur livre de comptes en prévision de les revendre plus tard » (Castonguay, Alec (2007, 20 février). « Marché du carbone : la Bourse de Toronto presse Harper d'agir ». *Le Devoir.*) alors que la Bourse de Toronto se limiterait à superviser l'échange final de crédits d'émission entre les grandes entreprises qui en sont actuellement les clients. ↪

Tour de la bourse de Montréal
(en.wikipedia.org)

Quelles performances offrirait le Québec dans un marché climatique?

La question est plus complexe qu'il n'y paraît. Il faut d'abord rappeler qu'afin de rendre viable un marché climatique, il faut imposer des objectifs dont les exigences augmentent graduellement.

Or, le Québec, s'il veut respecter Kyoto, est acculé au pied du mur : l'échéance du protocole arrive à grands pas. Rappelons qu'afin de respecter cette entente sur les changements climatiques, le Canada, donc le Québec aussi, doivent présenter une moyenne des émissions de GES sur la période allant de 2008 à 2012 inférieure de 6% à celle de l'année 1990. Il est donc trop tard pour présenter des objectifs progressifs : une éventuelle bourse du carbone devrait directement imposer des quotas à la hauteur des objectifs de Kyoto. Comment réagirait l'économie québécoise à ses mesures? Le secteur industriel a d'ores et déjà réduit de 6,8% ses émissions de GES et bénéficierait donc rapidement de redevances intéressantes. En revanche, les secteurs de l'énergie, des transports et des institutions, qui sont le plus souvent sous la responsabilité de l'État, ont augmenté leurs émissions depuis 1990 et deviendraient donc forcément acheteurs de crédits dans un premier

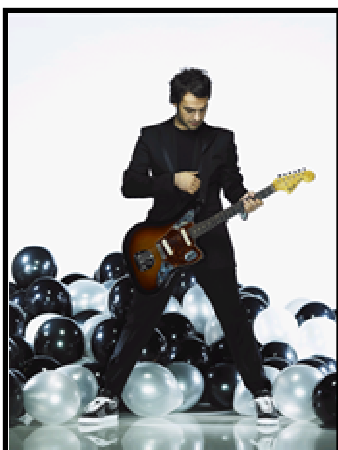
temps. Les mesures prévues par le plan d'action du gouvernement contre les changements climatiques pourront cependant améliorer le rendement environnemental de ces secteurs dans les années qui viennent réduisant ainsi la demande en crédits d'émission. Cette situation fictive dans laquelle le Québec participerait à une bourse du carbone fixant des objectifs comparables à ceux de Kyoto est cependant peu probable. En effet, si la tendance se maintient, c'est à l'échelle canadienne que s'établira un marché climatique. Or, le Canada est si en retard sur ses objectifs dans le protocole de Kyoto (il s'en éloigne de 35%) qu'il serait plus probable qu'il établisse, dans une éventuelle bourse du carbone, des objectifs plus modestes. Cela favoriserait économiquement le Québec, qui en comparaison à la majorité des provinces canadiennes, affiche des performances écologiques supérieures. Ainsi, en attendant un marché international qui fixerait le prix de la tonne de CO₂ (d'ici 2010-2012), le Québec deviendrait donc globalement un vendeur de crédits et profiterait financièrement des efforts que le gouvernement québécois déploie depuis quelques années pour lutte contre les changements climatiques.

ARTS & SPECTACLES

Planant et explosif, Dumas est de retour sur scène

— SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE —

JOANIE BÉGIN-MORIN



D'abord accueilli par un public plutôt timide, Dumas a réussi à captiver ces quelques 350 personnes avec deux heures de musique ininterrompue alternant entre des élans rock endiablés et des séries de chansons plus intimes. Comme il l'a souvent dit, l'artiste aime créer une certaine intimité avec son public, ce qu'il a réussi à merveille en abordant la foule et en suscitant son interaction. Avec des pièces telles *Vision pornographique*, *Au gré des saisons* et *Je ne sais pas*, il a réveillé le fan dans le cœur de chacun en les faisant participer au spectacle, parfois même en les accompagnant simplement de quelques accords de guitare. De plus, cet artiste bien de chez nous prend le temps de s'amuser et de glisser quelques liens avec la région visitée entre ses chansons interprétées avec tant de cœur. Ainsi emporté, entraîné et charmé, le public a évidemment manifesté son appréciation en le rappelant sur scène pour des prestations d'autant plus endiablées et surprenantes. □

Bien entouré de ses musiciens, le souriant Dumas évolue dans une ambiance surprenante et originale. Animés par des éclairages variés et époustouflants, les décors changeants et dynamiques nous en font voir de toutes les couleurs. Cette conception visuelle réalisée par Claude Larivée, Jean-François Couture et Marie-France Larivière contribue à créer des atmosphères délirantes et fidèles à sa musique planante, tout en gardant celle-ci au premier plan. Évidemment, la bête de scène qu'est Dumas peut ainsi davantage s'amuser en occupant activement cet espace opportun.

Rassemblant principalement des compositions de son album *Fixer le temps* parut en novembre 2006, ce spectacle ne serait rien sans ses dynamiques complices. Présent déjà pour *Le cours des jours*, son fabuleux guitariste Jocelyn Tellier ajoute lui aussi à l'énergie enivrante de la soirée, magnifiquement accompagné de

François Plante à la basse et de Marc-André Larocque à la batterie, tous trois appuyant l'artiste en poussant encore plus loin qu'ils ne l'ont fait sur l'album. Le « bon gars » qu'est Dumas ne saurait oublier ce détail et prend le temps de bien présenter son équipe complète,



Photos : Jean-François Bérubé

soulignant d'ailleurs le 31^e anniversaire de son batteur!

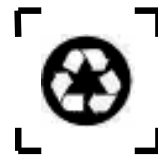
Transmettant toute leur passion une minute après l'autre, Dumas et son équipe ont indubitablement créé un concert phénoménal et captivant. Enfin, l'auteur-compositeur-interprète québécois ne fait décidément pas partie de ces artistes qui se contentent d'interpréter simplement leurs meilleurs succès en direct. Il va plus loin, beaucoup plus loin, et emmène son public à apprécier encore davantage sa musique et son style bien à lui. Pas surprenant que de décembre 2006 à février 2007, il soit monté sur la grande scène du renommé National à Montréal pas moins de 14 fois avec son équipe, sans compter les nombreuses dates supplémentaires. Depuis lors, sa tournée *Fixer le temps* le mène à travers les plus grandes salles du Québec, et ce jusqu'en 2008. Pour plus de détails, visitez le www.dumasmusique.com.

Questions, commentaires, articles à soumettre?

N'hésitez pas à nous écrire dès maintenant au :

journal.esquisses@gmail.com

Venez nous rencontrer à la prochaine réunion
ordinaire qui se tiendra mardi le
mardi 20 mars au local A-231 dès 12h.



Ce journal écologiquement
responsable est imprimé
sur du papier 100%
postconsommation
blanchi sans chlore.
Il est aussi recyclable.